

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés.	b) Parcs d'attractions à thème et attractions fixes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une piste de luge sur rails 4 saisons avec local technique au niveau du col de la Schlucht sur la commune Le Valtin.
Mise en place de passerelles de franchissement de la luge d'été existante

Longueur de la piste de montée : 487 m

Longueur de la piste de descente : 735 m

Longueur du parcours : 1222 m

Dénivelée : 76 m

Pente moyenne montée : 15,6 %

Pente moyenne descente : 10,3 %

Nombre de luge total : 37

Débit maximum avec 2 personnes par luge : 518 personnes / heures

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un projet d'amélioration et de diversification de la station du col de la Schlucht, pour :

- Affirmer et renforcer l'incontestable vocation touristique du site par la diversification de ses activités et étoffer l'offre de loisirs
- Développer l'offre d'activités ludiques quatre saisons
- Fidéliser la clientèle et amplifier l'attractivité hivernale et estivale du site
- Réaliser un aménagement de qualité environnementale et paysagère

Cette nouvelle offre touristique sera praticable sur l'ensemble de l'année et pour tous les publics, contrairement à celle déjà existante (d'été dite en auge) qui ne peut pas être utilisée pour la sécurité des usagers en période pluvieuse ou hivernale avec la neige et/ou le givre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction de la luge sur rails avec locaux techniques dans l'emprise du domaine existant et exploité à ce jour

La luge d'été en auge existante est conservée en lieux et place, le projet est situé entre celle-ci et le télésiège sur une partie de la piste de ski alpin.

Les rails qui compose la piste sont fixés sur des supports métalliques crayonnés (piquets métalliques) dans le sol (sans béton), les passerelles de franchissement de la piste de luge d'été également sauf en cas de grande portée celles-ci pourront être fondées sur des fondations béton armé enterrées.

Le parcours de la piste nécessite peu de terrassement car elle s'adapte au terrain naturel grâce ses supports réglables (pieds), seul un léger reprofilage sera nécessaire (retouche) et un déblai/remblai sera nécessaire en gare amont pour intégrer le local technique.

Les gares techniques d'extrémités du remonte luge sont en béton armé entièrement enterrées pour la gare amont permettant une meilleure intégration et partiellement pour la gare aval mais incorporée dans l'architecture du bâtiment d'accueil.

Le local technique (poste de conduite et stockage des luges hors exploitation) et l'embarquement/débarquement sera réalisé au-dessus (R+1) du bâtiment de service et d'accueil en projet (R0).

Le bâtiment projeté sera intégré au mieux dans son environnement et reprendra l'architecture et les matériaux avoisinants.

Il n'y aura pas de création de parking, ceux existants du col et à proximité immédiate seront utilisés, ainsi que les cheminements piétons en place, seul un accès permettant de contourner le bâtiment d'accueil sera réalisé pour les PMR et les poussettes des jeune enfants.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation de la luge sur rails 4 saisons dans le même espace déjà existant.

Capacité d'accueil maximum avec 2 personnes par luge : 518 personnes / heure.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager (PA) pour la construction de la luge et qui inclura une demande de Permis de construire (PC) pour le local technique au départ du parcours (ce PC inclura également le projet global du bâtiment d'accueil)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
Longueur du parcours :		1222 m
Dénivelée :		76 m
Pente moyenne descente :		10,3 %
Nombre de luges :		37 luges
Terrassement :	volume déblais	216 m3
	volume remblais	216 m3
	surface	212 m2
Défrichement :	surface	0 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Col de la Schlucht
88230 Le Valtin

Coordonnées géographiques¹

Long. 07°01'18"E Lat. 48°03'45"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 07°01'18"E Lat. 48°03'45"N

Point d'arrivée :

Long. 07°01'12"E Lat. 48°03'31"N

Communes traversées :

LE VALTIN 88230

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF DE TYPE 2 Identifiant : 410010387 Nom : MASSIF VOSGIEN
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Altitude >600m
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PARC NATUREL RÉGIONAL Identifiant : FR8000006 Nom : Ballons Des Vosges
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site inscrit du « Massif de la Schlucht-Hohneck » (SI88492A créé le 24 novembre 1972)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 100 m du SITE NATURA 2000 DIRECTIVE HABITATS Identifiant : FR4201807 Nom : Hautes Vosges
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'équilibre en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le domaine de la station du col de la Schlucht, dans une zone déjà fortement anthropisée et exploitée depuis de très nombreuses années
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le domaine de la station du col de la Schlucht, dans une zone déjà fortement anthropisée et exploitée depuis de très nombreuses années

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de sismicité de niveau 3 (modérée)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements d'engins en phase chantier (limités compte tenu qu'un chemin 4x4 existe déjà sur tout le parcours). En exploitation, déplacement des luges sur le parcours des rails strictement (montée et descente).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise déjà exploitée pour le ski et les activités estivales avec la luge d'été
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Bâtiment d'accueil de la station (projet Labellemontagne)
comprenant des commerces, des espaces de stockage, des toilettes, une billetterie...

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Interaction avec le bâtiment technique de stockage et l'embarquement/débarquement qui sera à l'étage du bâtiment d'accueil (Labellemontagne).

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans l'objectif d'éviter et de réduire les impacts du projet les opérations suivantes seront réalisées :

Les terrassements seront réengazonnés avec des graines d'espèces locales afin d'éviter l'érosion des sols et donner rapidement un meilleur aspect paysager aux terrassements. Les crêtes des talus seront arrondis afin d'éviter les cassures "nettes" dans le paysage.

Les terrassements seront limités aux stricts besoins pour la piste de montée, la piste de descente s'adaptant sur le terrain naturel grâce à des platines métalliques posées au sol (après décapage du couvert végétal) et fixées par des piques métalliques (crayons). Un soin particulier sera apporté pour son intégration paysagère dans le site avec la plantation d'arbustes pour limiter l'effet rectiligne de la piste de montée, et agrémenter la piste de descente. Pour éviter l'effet de "brillance" des rails, les portions les plus visibles en partie supérieure seront traitées avec de la peinture mat.

La circulation des engins se fera par le biais du chemin existant uniquement. Aucun stockage d'hydrocarbure sur site, le ravitaillement des engins se fera au niveau des parkings (en aval).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à pérenniser et diversifier l'offre de la station du col de la Schlucht. Le projet se situe sur un passage touristique important et vient en complément d'une activité déjà existante sur le site, elle est d'ailleurs située à l'intérieur du périmètre d'exploitation actuel entre la piste de la luge d'été et le télésiège sur une partie de la piste de ski alpin.

Au regard des milieux présents, de la faune et de la flore, l'impact du projet reste faible.

Nous estimons que ce projet ne nécessite pas une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note environnement - annexe cas par cas MTC : DT 20045.10-A

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Bresse

le, 15/12/2021

Signature



REMY LOISIRS
SAS au capital de 1.560.000 €
Siège social : 31 rue Paul Claudel 88250 LA BRESSE
SIRET 306 150 574 00086 - APE 5510 Z
Tél. 04 79 84 36 99 - Fax 04 79 84 37 00